

## Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon, en sa séance du 17 décembre 2020 a approuvé les délibérations suivantes :

- Modalités d'organisation des délibérations à distance
- Procès-verbal du conseil d'administration en date du 9 juillet 2020
- Procès-verbal du conseil d'administration en date du 29 septembre 2020
- Décisions budgétaires :
  - Budget initial 2021
  - Adoption de décisions modificatives du budget par le Président
- Contrôle interne budgétaire et contrôle interne comptable
- Cotisations et subventions
- Bilan 2019 et plan d'actions achats 2020
- Seuil des immobilisations
- Règlement intérieur
- Campagne d'emplois 2021
- Critères d'attribution des congés pour projets pédagogiques
- Date d'arrêt d'impression des bulletins de paie
- Forfait de mobilité durable
- Indemnités des assistants de prévention et personnes compétentes en radioprotection
- Suivi du portail Master
- Bilan et programmation de la CVEC
- Modalités d'exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extra-européens en mobilité internationale
- Dispositif d'intéressement des auteurs fonctionnaires

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 17 décembre 2020, a pris connaissance des points suivants :

- Admissions en non-valeur
- Démissions d'élèves
- Point d'avancement de la démarche d'évaluation HCERES
- Partenariats en cours de négociation avec le CROUS
- Règlement des études

Fait à Lyon, le 17 décembre 2020,



Le Président de l'ENS de Lyon  
Jean-François PINTON